# SPORTS

(SUITE DE DEUXIEME PAGE)

ATHLETISME

## Lalanne bat le record de France des 20 kilomètres

A Bordeaux, Lalanne n'a pas réussi dans sa tentative contre le record de France de l'heure et le record du monde de 20 km. Par contre, il a battu le record de France des 20 km. qui était détenu par Gutliot, avec 1 h. 6' 54" 2/10, car il a couvert la distance en 1 h. 6' 5" 8/10.

Il a couvert dans l'heure 18 km. 249 m. 788, ce qui est encore loin des 19 km. 021 de Jean Boulin.

## La finale régionale du Triathlon féminin à Arras

C'est au Stade Degouve que a'est disputée dimanche la finale régionale du triathlon féminin entre plusieurs équipes du R.C. Roubaix, du R.C. Arras, du Stade Amiénois, de la Société Municipale de Gymnastique de Lille et d'individuelles de l'O.I.C.L.

De nombreux sportifs garnissaient l'anneau du stade du Boulevard Vauban parmi lesquels nous avons noté MM. Sivieude, président ; Brabant, secrétaire général ; Desbin, Allart, Delaporte, Cazabone, Audubert, Basset, Arvis, Delaunelle, Colle, Evrard, Chevalier, du R.C.A. ; Pruvost d'Amiens ; Gonez, du R.C.R., etc.

M. Rodier, chef adjoint du cabinet du Préfet, avait tenu à rehausser par sa présence l'éclat de cette manifestation du muscle.

Voici les résultats :

**60 m. Cadettes** : 1. Micheline Pruvost (S.A.), 8" 3/10 ; 2. Y. Franquart (Lille) ; 3. Louise Beutin (R.C.R.) ; 4. Vanoverberghe (R.C.R.).

**60 m. Seniors** : 1. Colette Leroux (Lille), 8" 4/10 ; 2. M. Houlette (R.C.R.) ; 3. Van Mullen ; 4. Madeleine Pruvost (S.A.).

**60 m. Juniors** : 1. Tétin (R.C.A.), 8" 3/10 ; 2. P. Duquénoy (R.C.R.) ; 3. R. Leroux (Lille) ; 4. Decserlé (R.C.R.).

**Poids Cadettes** : 1. Micheline Pruvost (S.A.), 10 m. 92 ; 2. Paulette Pruvost (S.A.), 8 m. 85 ; 3. Vanoverberghe (R.C.R.) ; 4. Denise Labbe (Lille).

**Poids Juniors** : 1. L. Mianney (S.A.), 8 m. 33 ; 2. R. Bigotte (Lille) ; 3. Raym. Leroux (Lille) ; 4. Michaelzyck (Lille).

**Poids Seniors** : 1. Colette Leroux (Lille), 7 m. 48 ; 2. Y. Gottrand (R.C.A.) ; 3. H. Fortier (S.A.) ; 4. Delefille (R.C.A.).

**Hauteur Cadettes** : 1. Micheline Pruvost (S.A.), 1 m. 40 ; 2. Franquart (Lille), 1 m. 35 ; 3. Vanoverberghe (R.C.R.) ; 4. Louise Beurin (R.C.R.).

**Hauteur Juniors** : 1. Leroux (Lille), 1 m. 29 ; 2. Duquénoy (R.C.A.) ; 3. Debaisieux (R.C.A.) ; 4. Roussel (S.A.).

**Hauteur Seniors** : 1. Leroux (Lille), 1 m. 27 ; 2. Houlette (R.C.R.) ; 3. Wallet (R.C.A.) ; 4. Mme Pruvost (S.A.).

**300 m. Cadettes** : L. P. Pruvost (S.A.), 47" 6/10 ; 2. Henriette Olingent (R.C.R.) ; 3. Vanoverberghe (R.C.R.) ; 4. Renée Lagache (R.C.R.).

**300 m. Juniors** : 1. L. Mianney (S.A.), 46" 8/10 ; 2. Bronginart (R.C.A.) ; 3. Duquesne (R.C.R.) ; 4. G. Boutteville (R.C.R.).

**300 m. Seniors** : 1. Delecourt (R.C.R.), 48" ; 2. Y. Gottrand (R.C.A.) ; 3. Delefille (R.C.A.) ; 4. Duchatelet (R.C.R.).

**Longueur Cadettes** : 1. Paulette Pruvost (S.A.), 4 m. 40 ; 2. Olingen (Lille), 4 m. 10 ; 3. R. Lagache (R.C.R.) ; 4. Vanoverberghe (R.C.R.).

**Longueur Juniors** : 1. Mianney (S.A.), 4 m. 37 ; 2. Brongniart (R.C.A.) ; 3. Bouttleville (R.C.R.) ; 4. Bigotte (Lille).

**Longueur Seniors** : 1. Delecourt (R.C.R.), 4 m. 14 ; 2. Duchatelet (R.C.R.) ; 3. Gottrand (R.C.A.) ; 4. Lacroix (Lille).

Il y a lieu de signaler la performance de Mlle Micheline Pruvost qui échoua de peu dans sa tentative de battre le record de France de saut à 1 m. 41. Notons également que sa mère âgée de 37 ans, mère de cinq enfants, participait aux épreuves.


## Pour fortifier les enfants pâlots, voici le "régime ferré"

*Faites cet essai de 30 jours*

Les enfants deviennent pâlots et maigres quand leur sang eppauvri n'arrive plus à tirer de la nourriture toute la substance tortifiante. Pour fortifier l'organisme, mettez-le au « régime ferré » en ajoutant simplement à chaque repas 1 ou 2 pilules Pink, suivant l'âge. A base de fer métallique, digestible et *donneur de forces*, comme le fer des épinards ou lentilles, les pilules Pink enrichissent souvent en 4 semaines le sang anémié de 400 à 600 millions de globules rouges nouveaux, si bien que l'organisme est stimulé tout entier. Généralement l'enfant pousse mieux ; il gagne du poids, des couleurs, de l'entrain. Commencez aujourd'hui ! Pilules Pink, toutes pharmacies. Lab. Clin et Bigot, 71, rue de Colombes, Asnières, Seine. Visa N° 82 P 2973.


## Nos futurs officiels à l'épreuve

Dimanche matin, sur le Stade Amédée-Prouvost, à Roubaix, les athlètes de l'U.S. Marquette, de l'A.S. Ch. Hellemmes, de l'Excelsior et du R.C. Roubaix prirent un dernier galop d'entraînement avant les Championnats interclubs de dimanche prochain.

Dommage que les éléments de l'O.I.C. Lillois et de l'U.S. Tourcoing tirent défaut, les épreuves en auraient certainement gagné en intérêt.

Mais la réunion permit surtout de faire passer un examen final aux candidats officiels que le Comité des Flandres éduque depuis quelques semaines. Ils étaient la une trentaine — dont six du Doualais — à rivaliser de bonne volonté et les membres de la Commission technique, MM. Deconchy, Hervier, Picavet et Delporte purent se féliciter du travail accompli.

*Essayez l'ail médicinal 500 fois plus actif que la plante*

Mettez fin aux troubles de la cinquantaine, par l'ail médicinal, 500 fois plus actif que la plante, en prenant des dragées d'Ex'All, à base d'extrait inodore d'ail chlorophyllé, qui assouplit les artères et purifie le sang, si bien que la tension baisse normalement. Aussitôt les malaises cessent : migraines, vertiges, essoufflements, vapeurs, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagés, finissent par disparaître. L'organisme reverdit. Ex'All, toutes pharmacies.

Lab. du Bac, 46, rue du Bac, Asnières


## LES CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE

LES RESULTATS

**SENIORS. — 100 m.** : 1. Savary (Col. Mod. Bruay), 11" 3/10 ; 2. Gilson (Lettres Etat) ; 3. Delecroix (C.M. Valenciennes).

**200 m.** : 1. Malbrancke (Médecine Etat), 23" 5/10 ; 2. Boniface (Médecine Etat) ; 3. Villain (C.M. Valenciennes).

**400 m** : 1. Durot (Médecine Catho), 52" 4/10 ; 2. Delecroix (Collège Béthune) ; 3. Cherlet (Col. du Cateau).

**800 m.** : 1. Herry (I.C.A.M.), 2' 1" 4/10 ; 2. Renier (I.D.N.) ; 3. Dubold (Lycée Charleville).

**1.500 m.** : 1. Decomps (A.I.T. Roubaix), 4' 19" 3/10 ; 2. Bauduin (Droit Etat) ; 3. Couvillier (Diderot Lille).

**3.000 m.** : 1. Fourner (Lycée Charleville), 9' 53" 9/10 ; 2. Leleux (Col. Béthune) ; 3. Vandrotte (Lettres Etat).

**110 m. haies** : Lavallée (Lycée Faidherbe), 16" 8/10.

**400 m. haies** : Dupont (Médecine Etat), 56" 3/10.

**1.200 m. steeple** : 1. Aglave (Droit Catho), 3' 53" ; 2. Joly (Collège Béthune) ; 3. Lenglumez (Col. Mod. Bruay).

**Hauteur** : 1. Vicart (Droit Etat), 1 m. 70 ; 2. Corbeaux (Lycée Valenciennes) ; 3. Marquis (Médecine Etat).

**Longueur** : 1. Delbarre (Col. Mod. Lens), 6 m. 44 ; 2. Saudemont (Droit Etat) ; 3. Trenelle (Médecine Etat).

**Triple saut** : 1. Lavallée (Lycée Faidherbe), 12 m. 90 (record des Flandres battu) ; 2. Dupont (Médecien Etat) ; 3. Quaethem (Médecine Etat).

**Perche** : Marquis (Médecine Etat), 2 m. 70.

**Poids** : 1. Melbrancke (Médecine Etat), 12 m. ; 2. Bruneval (Lycée Faidherbe) ; 3. Marquis (Médecine Etat).

**Javelot** : 1. Gonez (Médecine Etat), 46 m. 10 ; 2. Corbeaux (Lycée Valenciennes).

**Disque** : 1. Gonez (Médecine Etat), 27 m. 87 ; 2. Quaethem (Médecine Etat) ; 2. Gaillard (Diderot Lille).

**Relai 4x100 m.** : 1. Col. Mod. Techn. Valenciennes, 46" 8/10 ; 2. Collège d'Arras, 47" 8/10.

**JUNIORS — 100 m.** : 1. Denayer (Diderot Lille), 11" 4/10 ; 2. Bougamont (Col. Cambrai) ; 3. Debaene (Jeanne d'Arc Lille).

**200 m.** : 1. Peron (Collège Béthune), 24" 1/10 ; 2. Lecomte (Collège Béthune) ; 3. Fanlau (Droit Catho).

**400 m** : 1. Demarle (Collège Béthune), 54" ; 2. Stverlynk (St-Joseph Lille) ; 3. Rousseaux (St-Pierre Lille).

**800 m.** : 1. Fauveau (Collège d'Arras), 2' 5" 3/10 ; 2. Jauneau (Col. Mod. Lens) ; 3. Trochu (E.N.P. Armentières).

**1.500 m** : 1. Mouille (Col. Mod. Bruay) 4' 21" 4/10 ; 2. Dericksen (Collège Cambrai) ; 3. Hurtevent (E.N.P. Armentières).

**3.000 m.** : 1. Gesnick (Col. Mod. Bruay) 9' 10" 2/10 ; 2. Delaporte (E.N.P. Armentières) ; 3. Berteaux (Collège d'Avesnes).

**110 m. haies** : 1. Ghys (Jeanne d'Arc Lille), 18" 6/10 ; 2. Drancourt (Col. Meubeuge).

**400 m. haies** : 1. Leurs (Collège Béthune), 1' 10" 8/10.

**1.200 m. steeple** : 1. Alliot (Col. du Cateau), 4' 6" ; 2. Dujardin (Diderot Lille).

**Poids** : 1. Lefebvre (Collège Béthune), 11 m. 02 ; 2. Denayer (Diderot Lille).

**Disque** : 1. Lefebvre (Col. Béth.), 30 m. 64 ; 2. Fauveau (Collège d'Arras) ; 3. Cauchy (Lycée Douai).

**Javelot** : Meurin (Turgot Roubaix), 36 m. 20 ; 2. Lecomte (Collège Béthuen) ; 3. Beugnies (Lycée Valenciennes).

**Hauteur** : 1. Pochet (Collège Cambrai), 1 m. 73 ; 2. Deamarez (Lycée Douai) ; 3. Evrard (Collège Béth.).

**Longueur** : 1. Musset (Col. Sedan), 6 m. 21 ; 2. Legrand (Collège Béthune) ; 3. Schmidt (Col. Mod. Lens).

**Triple saut**, — 1. Musset (Collège Sedan), 11 m. 91 ; 2. Scheapens (A.I. T.R. Roubaix) ; 3. Revion (Inst. Marcq-en-Barœul).

**Perche** : 1. Deveughele (Turgot Roubaix), 2 m. 90 ; 2. Crott (Lycée St-Omer) ; 3. Gouillez (Diderot Lille).

**Relai 4x100 m.** : 1. Diderot Lille, 45" 8/10 ; 2. Collège Béthune ; 3. Lycée Valenciennes.

CADETS. — **80 m.** : 1. Rousseaux (St-Pierre Lille), 9" 6/10 ; 2. Tengret (Col. Mod. Lens) ; 3. Gerdin (Col. Mod. Valenciennes).

**250 m.** : 1. Guillot (Collège Béthune), 31" 9/10 ; 2. Drouart (Col. Mod. Albert) ; 3. Soete (Turgot Roubaix).

**1.000 m.** : 1. Bureau (Col. Mod. Bavay), 2' 47" ; 2. Buisset (Col. Tech. Maubeuge) ; 3. Leclercq (Lycée Faidherbe).

**200 m. haies** : 1. Lechantre (Turgot Roubaix), 30" 4/10 ; 2. Torion (Diderot Lille) ; 3. Maizon (Col. Béthune).

**Hauteur** : 1. Wergny (Lycée Valenciennes), 1 m. 60 ; 2. Fouquet (Col. Mod. Bruay) ; 3. Carpentier (Collège Béthune).

**Longueur** : 1. Lecocq (Col. Mod. Haubourdin), 6 m. 04 ; 2. Guerdin (Col. Mod. Techn. Valenciennes) ; 3. Guillot (Col. Béthune).

**Poids** : 1. Kempinski (Col. Mod. Valenciennes), 14 m. 45 ; 2. Torion (Diderot Lille) ; 3. Carpentier (Collège Béthune).

**Relai 4x80 m.** : 1. Collège Béthune, 37" 8/10 ; 2. St-Pierre Lille ; 3. Jeanne d'Arc Lille.

**Classement par Etablissement.** — **Cadets** : 1. Collège de Béthune, 20 pts ; 2. St-Pierre, 10 p. ; 3. Col. Mod. Tech. Valenciennes, 10 p. ; 4. Turgot Roubaix, 7 p. ; 5. Lycée Valenciennes, 6 p. ; 6. Diderot, 6 p., etc.

**Juniors** : 1. Collège Béthune, 41 p. ; 2. Diderot Lille, 20 p. ; 3. Turgot Roubaix, 11 p. ; 4. Cambrai Collège, 11 p. ; 5. ex aequo Col. Mod. Bruay et Col. Sedan, 10 p., etc.

**Seniors** : 1. Médecine Etat, 47 p. ; 2. Lycée Faidherbe, 14 p. ; 3. Col. Mod. Techn. Valenciennes, 13 p. ; 4. Droit Etat, 11 p. ; 5. Lycée Charleville, 6 p. ; 6. Collège Béthune, 9 p., etc.

## VOICI 4 RITOURNELLES DONT LES AUTEURS GAGNENT CHACUN 1.000 FRANCS :

1

(air : Bon voyage M. Dumollet de M. Henri MIDY, St-Mandé (Seine))

Bon tirage ! mon vieux Dumollet,
A toi, l'gros lot, le château, l'équipage
Bon tirage ! mon vieux Dumollet ;
Double tes chanc's, prende un billet complet !

2

(air : Quel petit homme de M. Gaargos SOFFER, Eymet (Dordogne))

Mon père m'a donné un billet
Mon Dieu! quell'somme, quell' petit'somme
Mon père m'a donné un billet
Il coûte peu, mais s'il gagnait,
Je serais bien vite enrichie
Mon Dieu! qu'ell'somme, qu'ell' grosse somma
Je serais bien vite enrichie
C'est un billet de loterie

3

(air : Auprès de ma blonde) de Mme GOSSERON, Fontainebleau

Not' Loterie Nationale
Est la Reine des Loteries
C'est qu'elle n'est pas banale
Et qu'elle a deux séries.
Faites donc comme tout le monde
Et laissez-vous tenter
Auprès de vot' blonde
Qu'il fera bon, fera bon rêver
Après de vo' blonde
Rêver que vous gagnez.

4

(air : Ah! vous direi-je maman) de M. Michel BOULER, Nantes

Ah ! vous dirai-je vraiment,
Ce qui cause mon tourment.
D'un Série j'eus un 1/10
Qui gagna queq'chose quand même!
Mais si j'avais pris les deux
Je m'en porterais bien mieux !

Envoyez aussi votre ritournelle à :

Service des Concours de la Loterie Nationale : Boîte Postale N° 2, Paris

## LOTERIE NATIONALE

## Championnat de France interclubs

La finale régionale aura lieu le 6 juin, à Roubaix (R.C.R.) entre Amiens A.C., Stade Amiénois, R.C. Arras, A.G. Thumeries, A.S.C. Hellemmes, U.S. Marquette, O.C.I. Lillois, U.S. Tourcoing. Chaque athlète ne peut prendre part qu'à une course, un concours et le relai, or 2 concours et le relai au maximum. Les clubs engagés doivent remettre :

1. pour le 1er juin (délai de rigueur), la liste de leurs titulaires et 14 remplaçants ;

2. le jour de l'épreuve avant midi, la liste de leurs 14 titulaires au maximum.

POIDS ET HALTÈRES

## Le Critérium des Flandres s'est disputé à Lille

Primitivement prévu à Lomme, le Critérium des Flandres a'est disputé hier au siège du Club Haltérophile Lillois, 28, rue de Wazemmes, devant un bon nombre de connaisseurs.

Cette épreuve de prospection organisée par le Comité des Flandres n'a malheureusement été suivie par de nombreux athlètes, puisque cinq seulement se présentèrent devant M. Vandeputte, arbitre fédéral. En marge du Critérium, les Populier, Dejonghe, Herbaut, Delbecque et Meanil profitant de la présence de l'arbitre fédéral, tentèrent vainement d'améliorer des records nordistes.

LES RESULTATS

On trouvera dans l'ordre le poids de corps, développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras :

**Poids légers** : 1. Caesmacger (C.H. Lille), 63-72.5-75-100 : 247 k. 500 ; 2. Deolas (C.H. Lille), 67.5-67.5-70-90 : 227 k. 500 ; 3. Jacoba (C.H. Lille) 64.8-60-70-80 : 210 k. ; 4. Vandermeerch (C.H. Lille) 66.4-57.5-62.5-80 : 200 k.

**Poids moyens** : 1. Jacques Schrouf (C.H. Lille) 74-72.05-75-100 : 247.500

## L'Equipe des Flandres à Nantes le 6 Juin

C'est dimanche 8 juin à Nantes que l'équipe des Flandres rencontrera les équipes de Bretagne et de la Guyenne pour le troisème tour de la Coupe de France.

Rappelons que le départ se tera vendredi matin et que M. Nenar accompagnera la formation suivante :

Boidin (Coqs), Populier (Plumes), Dejooghe (Légers) Herbaut (Moyens) Neyertz (Mi-lourds) et Dumoulin (Lourds).


"Digérez jeune" — Vous Paraîtrez jeune

**Supprimez les métaux de l'acide urique après 20 ans de bonne chère**

FATIGUÉS par une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie et l'intestin digèrent au ralenti ; les reins commencent à *se bloquer* ; l'organisme reste encrassé par l'acide urique qui cause les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez vos organes de digestion en prenant dans le déjeuner on de l'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux thermales, vous obligent à évacuer à fond. Les poisons sont expulsés dès qu'ils se forment ; les douleurs de l'acide urique cessent. La digestion redevient facile et courte. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen, toutes pharm.

Lab. du Bac, r. du Bac, Asnières (Sne)



LEXOL *effacera vos cheveux gris*

Dans un quart de litre, versez 3 cuillerées à soupe d'Eau de Cologne, une cuillerée à café de glycérine, le contenu d'une boîte de LEXOL et remplissez avec de l'eau. Employez cette lotion deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue ; en l'absence de glycérine, passez les cheveux à la brillantine entre les applications. LEXOL fonce les cheveux décolorés ou gris et les rend souples et brillants. Il ne tache pas le cuir chevelu, n'est ni gras ni poisseux et ne déteint pas. En vente toutes pharmacies et parfumeries.


BOXE

## A Stockholm Tandberg bat le belge Karel Sys et devient champion d'Europe des « lourds »

A la surprise générale, le champion belge Karel Sys a été battu par le Suédois Olia Tandberg à Stockholm.

Victoire aux points, mais nette et indiscutable puisque Sys frois le k.o à la dernière reprise et le belge laisse ainsi le titre de champion d'Europe poids lourds au Suédois, dont le palmarès ne laissait pas prévoir un tel exploit.

## Belle tenue des Nordistes au Championnat de France par équipes

Les huitièmes de finale des Championnats de France par équipe se disputaient à l'Elysée Montmartre. R. Famechon boxeit chez les plumes. Auxi-le-Château a dû s'incliner tandis que Carvin, Sous-le-Bois Maubeuge et Villers-Rieux remportaient de très jolis succès.

*U.S.M* b. *Auxi-le-Château, 4 vic à 0.* — Voq : Sauvage (U.S.M.) b. Huygue (A.C.) Pts. — Plume : Carlic (U.S.S.M.) b. Cantrel (A.C.) arr 1er 1. — Légers : Marguerite (U.S.M.) b. Perimony (A.C.) Pts. — Moyens : Grante (U.S.M.) b. Desjardins (A.C.) k.-o. 1er round.

*B.C. Carvin b. C.S. Homécourt* : 1 vict. à 1. — Plume : Fougnies (B.C.C.) b. Young (C.S.H.), pts. — Légers : Coupet (B.C.C.) b. Thomas (C.S.H.) pts. — Welters : Ory (C.S.H.) b. Chevalier (B.C.C.) arr. 1er r. — Moyens : Krawavki (B.C.C.) b. M. Yeung (C.S.H.) nb 2e round.

*Sous-le-Bois Maubeuge b. Trois-Villes* : 3 vic. à 1. — Plume : R. Famechon (M.) b. Coron (T.V.) pts — Légers : Paquie (M.) b. Lesage (T.V.) arr 2e r. — Welters : Leblanc (M.) b. Borron (T.V.), k.-o. 1er r. — Moyens : Bodchon (T.V.) b. Flévet (M.), k.-o au 1er r.

*Villers-Rileux b. Bordeaux* : 4 vict ris (Bx), pts. — Légers : Rouko (V.R.) b. Moestro (Bx) k.-o 2e r. — Welters : Prayer (V.R.) b. Barlentos (Bx), pts. — Moyens : Birgy (V.R.) b. Sallenave (Bx3, pts.

## A Barlin, Debarge a knockouté Laurent

Le gala de boxe organisé par le « Ring Barlinois » a obtenu un franc succès.

En 3 × 3 amateurs : Flévet (Lievin), bat Kolleiski (Barlin) aux points ; Viart (Barlin) bat Hochart (Lievin), par k.-o. au 3e round ; Molleda (Barlin) bat Dehelvalle (Lahourse), par k.-o au 3e round ; Gorecky (Barlin) et Théry (Lievin), font match nul ; Pigache (Barlin) bat Quénlart (Labourse), par k.-o. au 1er round ; Tonneau bat Buleine (Lahourse), aux points ; Louchet (Lievin) bat Pollet (Barlin), par abandon au 2e round.

Professionnels : Debarge (Ring Barlinois), bat Laurent (Paris), par k.-o. au 5e round.

## La réunion de Roubaix

Le champion de Flandre Sieuw, après avoir descendu Legrand au 1er round, ne parvint pourtant pas à conclure avant la limite devant son courageux adversaire, tendis que l'Héninois Hombrouck méritait beaucoup mieux que la défaite que lui infligèrent les juges après sa belle prestation devant Vandercruyssen.

Par contre, le Roubaisien A. Henneuse semble avoir retrouvé tout son brio et vainquit l'excellent Delplanque après une explication de toute beauté.

**Les résultats** : Dumman (B.C.T.) bat Lemahieu (B.C. Colonial) aux points ; Montagne (B.C.N.) bat Coupé (Hénin-Liétard) aux points ; Bailleul (H.S.R.) bat Haage (B.C.H.L.) par k. o. au 1er round ; Piette (B.C.H.L.) bat Herlem (B.C.N.) aux points ; Vandercruyssen (B.C.T.) bat Hombrouck (B.C.H.L.) aux points ; A. Henneuse (A.S.R.) bat Delplanque (B.C.H.L.) aux points ; Sieuw (A.S.R.) bat Legrand (B.C.H.L.) aux pts.

## LE GALA DE WAZIERS

Le gala du Boxing Club de Waziers a connu un succès sans précédent. Tous les combats, bien équilibrés, furent disputés avec acharnement. Ce gala était présidé par M. le docteur Carton, président du B.C.W., entouré de MM. Consil, délégué de la Fédération et Ducatillon, chronométreur. Les arbitres étaient MM. Poulain et Carlier, de la Fédération.

**En 3x3 : Cecchinni (Dechy) bat** aux points Mercier Léon (Carvin) ; Deregnaucourt (B.C.W.) bat aux points Bulinski (Lambres) ; Laine (B.C.W.) bat aux points Kerrouche (Carvin) ; Lorthiois R. (Carvin) bat aux points Popek (B.C.W.) ; Pollet (Evin) bat aux points Wanzinek (B.C.W.), décision mal accueillie du public qui protesta à plusieurs reprises contre les « tenues » répétées de Pollet ; Carton (Carvin) bat aux points Mayeux (B.C.W.) ; Bulcourt (B.C.W.) bat aux points Hetnowski (Carvin) ; Tourtois (B.C.W.) et Deligner (Dechy) font match nul ; Zinalaki (B.C.W.) bat aux points Skowron (Dechy).

AU CENTRAL

Voici les résultats enregistrés au cours de la réunion de samedi : Delcroix (Lièvin) bat Bouliquen (Auxi-le-Château) aux points ; Mastruantuano bat Al. Martin (Arras), jet d'éponge au 4e ; Wingel bat Pontaine (Labourse) k. o. au 3e.

Nord par équipes au fleuret. Les combats furent âprement disputés et se poursuivirent jusqu'à 14 h. où il ne restait plus en présence pour la finale que l'équipe 1re de l'A.A.F. de Lille, professeur J.J. Lesieux, contre l'équipe 1re du Cercle d'Escrime d'Arras, professeur Lenés, les autres salles ayant été tour à tour éliminées.

Les résultats :

**1/4 de finale** : Arras 1 bat Delbec Roubaix ; Roubaix 1 bat Flandres 2 ; Arras 2 bat L.U.C. 1 : Flandres 1 bat Nictou 1.

**1/2 finales** : Arras 1 bat Roubaix 1 ; Flandres 1 bat Arras 2.

**Finals** : Arras 1 bat Flandres 1 par 5 à 3.

**Classement général individuel** : 1. Jacques Landouzy (A.A.F. Lille).

ESCRIME

## Les Championnats du Nord de fleuret par équipes

15 équipes en présence représentant toutes les salles d'armes de la Région du Nord ont disputé hier, dans la Salle de l'Université, rue Esquermoise, le titre de champion du Nord par équipes au fleuret. Les combats furent âprement disputés et se poursuivirent jusqu'à 14 h. où il ne restait plus en présence pour la finale que l'équipe 1re de l'A.A.F. de Lille, professeur J.J. Lesieux, contre l'équipe 1re du Cercle d'Escrime d'Arras, professeur Lenés, les autres salles ayant été tour à tour éliminées.

Les résultats :

**1/4 de finale** : Arras 1 bat Delbec Roubaix ; Roubaix 1 bat Flandres 2 ; Arras 2 bat L.U.C. 1 : Flandres 1 bat Nictou 1.

**1/2 finales** : Arras 1 bat Roubaix 1 ; Flandres 1 bat Arras 2.

**Finals** : Arras 1 bat Flandres 1 par 5 à 3.

**Classement général individuel** : 1. Jacques Landouzy (A.A.F. Lille).

## ÉTUDES CHEZ SOI

Les cours par correspondance de l'Ecole Universelle permettent de tere chez soi, dans le moindre temps et aux moindres frais, des études complètes dans toutes les branches. Demandez l'envoi gratuit de la brochure qui vous intéresse :

Broch. 36.202 : Classes et exam. Prim
Broch. 36.207 : Classes second. Baccal
Broch. 36.213 : Licences (Droit, Sc., Let)
Broch. 36.218 : Carrières Ecoles Spécial
Broch. 36.221 : Carrières administrativ.
Broch. 36.226 : Industrie et Trav. publ.
Broch. 36.230 : Carrières de l'Agricult.
Broch. 36.235 : Carrières du Commerce.
Broch. 36.242 : Orthog., Rédact., Calcul.
Broch. 36.249 : Langues étrangères.
Broch. 36.254 : Air. Marine
Broch. 36.258 : Arts du dessin, prof
Broch. 36.264 : Musique, théor., et instr
Broch. 36.269 : Couture, Coupe, Mode.
Broch. 36.273 : Secrétariat et journal

ÉCOLE UNIVERSELLE

59, Boulevard Exelmans, Paris (16e) 11 et 12, pl. Jules Ferry Lyon (Rhône)


## Pour lutter efficacement contre Rhumatismes

même déformants, goutte, sciatique, arthrite, névrites, lumbago, névralgies arthritiques, on emploie maintenant le Finidol, puissant remède nouveau. Sous l'action du Finidol, les douleurs et entraves disparaissent rapidement, les cristallisations uriques fondant et s'éliminant, muscles et articulations reprennent leur souplesse. Ttes pharm. Labor SALVOXYL, à Rochacorbon (Ind.-et-L.) Visa n° 1082 P. 786.


## ANNONCES LEGALES

Greffe du Tribunal d'Avesnes (Nord). — **Convocation pour le Concordat** (Article 04 du Code de Commerce. — Les créanciers de M. GREVET Raymond, boucher, demeurant à Jeumont, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, porteur d'une procuration enregistrée, le 23 juin 1943, à onze heures, en la salle des Enquêtes du Palais de Justice d'Avesnes, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat ou se constituer en état d'Union. Avesnes, le 26 mai 1943. — Le Greffier du Tribunal : E. SIRON.

Propositions concordataires : 50 %, payables aussitôt l'homologation du concordat. 18 534

Etudes de Me BAVIERE, Notaire à Douai, 22, rue du Pont-des-Pierres, et de Me Gilbert GODIN, Avoué à Douai, 13, rue d'Arleux. — VENTE SUR LICITATION. - En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Douai, le seize avril 1943, enregistré, aux requête, poursuites et diligences de : 1° Madame Jeanne-Adolphine-Julie-Marie DESCAMPS, sans profession, demeurant à Fenain, rue de l'Eglise, veuve de Monsieur Jules-Victor-Vital FROISSART, « agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tutrice naturelle et légale de Mademoiselle Marie-Thérèse FROISSART, sa fille, issue de son union avec son mari décédé » 2° Monsieur Charles-Romain-Vital BACHELET, agent général d'assurances, demeurant à Douai, 8, rue de Férin ; 3° Monsieur Paul-Constant-Georges BACHELET, comptable, demeurant à Douai, 31, rue de Lambres En présence ou lui dûment appelé de Monsieur Marcel SEGARD, caissier-comptable, demeurant à Douai, 26, rue du Pont-des-Pierres, « pris en sa qualité de subroge-tuteur « ad hoc » de la mineure Marie-Thérèse FROISSART, susnommée, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille de ladite mineure, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Sud de Douai, le onze mai 1943 » Il sera procédé, après l'accomplissement des formalités légales, le samedi 24 juillet 1943, à dix heures, en l'Etude et par le Ministère de Me BAVIERE, Notaire à Douai, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés : VILLE DE DOUAI - Premier lot : **UNE PARCELLE DE TERRE** située rue de Lambres, d'une contenance de 290 mètres carrés 03, reprise au cadastre sous le numéro 5578. **Mise à prix : 3.200 francs.** — Deuxième lot : **UNE PARCELLE DE TERRE** située rue de Lambres, d'une contenance de 1 hectare 43 ares 50 centiares 34, reprise au cadastre sous les numéros 5276 bis, p. 5528 p. 5567 p et 5576 p. **Mise à prix : 130.000 francs.** - Aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me BAVIERE, Notaire à Douai, et déposé en son Etude. Aux termes de l'ordonnance des autorités occupentes du 23 mai 1940, les biens situés en territoires occupés ne peuvent être vendus qu'à toute personne ayant et maintenant son domicile dans lesdits territoires. AVIS TRES IMPORTANT : Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, peuvent être déclarées adjudicataires. Les personnes ou sociétés désirant solliciter cette autorisation peuvent, si elles le désirent, s'adresser d'urgence à Me BAVIERE, Notaire à Douai, 22, rue du Pont-des-Pierres. - La présente insertion vaut comme insertion légale prévue par la loi et tient lieu de celle prescrite par le decret-loi du 29 novembre 1939, en exécution d'une ordonnance en date du 14 mai 1943, enregistrée, de Monsieur le Président du Tribunal civil de Douai. En conséquence, dans le mois de la présente, toute personne ou société visée au décret du 1er septembre 1939 pourra former opposition motivée, par simple lettre recommandée adressée au greffier du Tribunal civil de Douai. - Pour tous renseignements s'adresser : 1° A Me BAVIERE, Notaire à Douai, 22, rue du Pont-des-Pierres ; 2° A Me Gilbert GODIN, Avoué à Douai, 13, rue d'Arleux, poursuivant la vente. — Douai, le 26 mai 1943 (Signé) : G. GODIN - Enregistré à Douai, le 27 mai 1943 Reçu : 30 francs (Signé) : LE ROUZIC. 18521

**LA CHROMO.** - Société à responsabilité limitée au capital de UN MILLION de francs Siège social à Tourcoing, rue du Calvaire, numéros 27 à 37 — Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la dite société tenue au siège social la dix-sept mai mil neuf cent quarante-trois, dont une copie porte la mention « Enregistré à Tourcoing A J le vingt-six mai mil neuf cent quarante-trois, folio 1, numéro 3, reçu cinquante francs Signé illisiblement, les actionnaires ont décidé à l'unanimité la suppression de l'article trente et un des statuts, qui est remplacé par le suivant : **Article trente et un : Répartition des bénéfices.** — Les produits de l'exercice constatés par l'inventaire déduction faite des frais généraux et charges sociales, ainsi que de tous amortissements jugés nécessaires constituant les bénéfices. Sur les bénéfices, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer la réserve légale ; Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprendra son cours si, pour une cause quelconque, la réserve vient à être entamée ; 2) La somme nécessaire pour payer aux associés un premier dividende de six pour cent du montant de leurs parts, sans que, si les bénéfices d'un exercice social ne permettant pas le paiement de ces dividendes, ils puissent être prélevés sur les bénéfices des exercices subséquents ; 3° Sur le surplus, il sera attribué : QUARANTE POUR CENT à la gérance Le reste à toutes les parts souscrites, y compris celles attribuées à la « CHROMOLITHOGRAPHIE FRANCAISE ». Toutefois, les associés, par une décision prise, ainsi qu'il est dit en l'article vingt-cinq, peuvent convenir que, sur les portions revenant aux parts, il sera prélevé une certaine somme pour être reportée à un compte de réserve extraordinaire dont l'emploi sera déterminé par les associés. Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés dans les mêmes proportions sans qu'ils puissent en être tenus au delà de leurs parts. Deux copies de cette délibération ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Tourcoing, le vingt-sept mai mil neuf cent quarante-trois. Pour extrait et mention (signé) : G. FOURLEGNIE. 18 538

**COOPERATIVE DE CONSOMMATION DES USINES DU SASSIN OE LA SAMBRE.** - Société Anonyme à capital et personnel variables - 57, rue Doriodot, à LOUROIL (Nord). R. C. Avesnes 1456 B. — AVIS AUX ACTIONNAIRES - Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se réunira le Mardi 22 Juin, à 16 heures, à la Chambre Syndicale Patronale des